Avril 1992

ETUDIANTS ET RECHERCHE

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET DE SES ACTIVITES

L'association "Etudiants et Recherche" est née à l'issue du mouvement étudiant de Novembre-Décembre 1986, à Paris. Elle a été créée par des étudiants-chercheurs de troisième cycle universitaire, dans le but de **réfléchir** avec d'autres sur les questions qui les concernent, et d'**agir** auprès des structures institutionnelles (universités, ministères)**.**

L'association suscite le débat parmi les étudiants de troisième cycle

Des questions spécifiques se posent aux étudiants-chercheurs :
- absence de **statut**.
- **financement** de la thèse insuffisant en durée et en nombre.
- **couverture sociale** parfois inexistante.
- non-considération de leur **rôle** au sein des laboratoires.
- échéance du **Service National** pour les garçons.
- perspectives d'**emploi** faibles et irrégulières dans l'enseignement supérieur et la recherche publique.

La liste n'est pas exhaustive. Afin de mieux connaître les réalités vécues par les étudiants-chercheurs, et de préciser ses revendications, l'association a diffusé un **questionnaire** portant sur le financement de la thèse. Les réponses ont confirmé la nécessité d'allonger la durée de l'allocation de recherche et d'augmenter le nombre des attributions.

L'association permet d'agir sur les questions débattues

• En informant **la presse et les syndicats** d'étudiants et de chercheurs des problèmes des étudiants-chercheurs de troisième cycle, qui ne font pas a priori partie de leurs préoccupations.

• En effectuant des démarches auprès des instances gouvernementales et universitaires :

- participation active aux **conseils scientifiques universitaires,** aux **tables rondes et colloques** organisés notamment par les ministères.

- diffusion de **pétitions** et de **lettres ouvertes** pour réclamer des mesures concrètes pour les étudiants-chercheurs ; intervention auprès des **groupes parlementaires**.

- **entrevues** avec les organismes de tutelle (Ministères de l'Education, de la Recherche, de la Santé, Présidents d'Université) pour présenter nos revendications.

-> Ainsi le **prolongement** d'un à quatre ans du droit à la **Sécurité Sociale étudiante,** pour les thésards ayant commencé avant 26 ans, a été obtenu à partir de la rentrée 1991.

L'association diffuse des informations

Un **bulletin d'information** est publié régulièrement (une vingtaine de numéros sont déjà parus). Il rend compte des débats qui ont lieu au sein d'Etudiants et Recherche ; des démarches et des actions entreprises ; des activités d'autres associations à Paris et en province ; des mesures gouvernementales concernant la recherche.

Vous êtes concernés par les activités d'Etudiants et Recherche ?
Abonnez-vous au bulletin. Rejoignez l'association.

Contact : Joël Marchand 91 Rue Boucicaut 92260 FONTENAY-AUX-ROSES
16.1.46.60.35.28 (répondeur) / 16.1.69.33.34.95 (en journée , répondeur)